



Syndicat des Travailleurs du Rail Solidaires - Unitaires - Démocratique

2, rue Chatillon 57000 Metz

☎ 03 87 32 08 72

☎ 03 87 32 08 72

✉ metznancy@sud-rail.org

🌐 www.sudrailmetznancy.org

Solidaires



Agressions à répétition, les contrôleurs lorrains inquiets pour leur intégrité physique et mentale

Hier après-midi, les contrôleurs lorrains ont massivement exercé leur droit de retrait suite à la 5<sup>e</sup> agression entre Metz et Thionville en moins de 10 jours, à nouveau en gare d'Uckange où l'agent a été menacé de mort par un voyageur ayant traversé les voies devant le train.

Ce sentiment d'insécurité et de ras le bol fait suite à d'autres menaces de mort sur des contrôleurs les 25,27 et 29 décembre et à des jets de pierre sur plusieurs agents également à Uckange le 29/12.

Entre 2015 et novembre 2016, le nombre d'agressions (violence et menace) a augmenté de 238% sans compter les 13 atteintes subies en décembre ce qui est totalement inacceptable.

Malgré les alertes des représentants du personnel les 22 et 28/12, ayant conduit la Direction à prendre des mesures d'urgence avec la présence de la police ferroviaire notamment pour le 31 et 1<sup>er</sup>, la sécurité du personnel et des voyageurs est fortement mise à mal, ce que nous ne pouvons tolérer.

Face à cette mobilisation spontanée, la Direction a fait part aux agents de son soutien et de plusieurs propositions visant à sécuriser les trains entre Metz et Thionville notamment. Les discussions ont duré jusqu'à 23h15 hier soir et reprendront ce mercredi matin avec les représentants du personnel.

SUD Rail apporte tout son soutien aux agents victimes et continuera de se battre pour préserver la santé physique et mentale des agents et des voyageurs : hier c'était un contrôleur la victime, le 10/12 c'est un voyageur qui s'est fait roué de coups dans un TER sans contrôleur (par souci d'économie la SNCF supprime le contrôleur dans de plus en plus de TER) avant que le conducteur n'intervienne et se fasse lui-même frappé.

La SNCF et la Région Grand Est se doivent de définir la sûreté à bord et en gare comme la priorité de la Convention TER récemment signée pour 8 ans et cela passe irrémédiablement par la présence de personnel en gare et à bord pour ne pas abandonner le terrain et garantir un service public sur aux usagers.